



PRÉFET DE LA HAUTE-VIENNE

Liberté
Égalité
Fraternité



Appel à projets - "QUARTIERS D'ÉTÉ 2021"

Présentation du dispositif

L'opération "Quartiers d'été 2021" a pour ambition de faire de la prochaine période estivale 2021, un temps utile et ludique pour les habitants des quartiers prioritaires.

Décliné sur l'agglomération de Limoges Métropole, l'opération "Quartiers d'été 2021" repose sur **trois grandes orientations nationales** qui visent à faire de cet été :

- un temps de respiration, de divertissement et de découverte ;
- un temps de préparation et d'accompagnement à l'après-covid ;
- un temps de rencontres et de renforcement du lien social.

Ainsi, les projets présentés pourront s'articuler autour des dispositifs et actions visant à :

- développer les *compétences des habitants des quartiers prioritaires* via un accompagnement et un accès aux offres de formations et des dispositifs d'accès à l'emploi ;
- favoriser l'accès au dispositif "*vacances apprenantes*"
- soutenir les *démarches de départ en vacances* en France et en Europe : séjours autonomes pour les jeunes de 16-25 ans avec l'Agence nationale pour les chèques-vacances, séjours VVV pour les jeunes et accompagnement de séjours pour les familles ;
- renforcer la *présence des services publics* et des *professionnels de terrain* ;
- conforter et / ou recréer des *relations de confiance entre la population et les forces de sécurité* ;
- mettre en œuvre et valoriser des *actions de solidarité* ;
- mettre en œuvre des parcours d'accès à *la culture et favoriser le sport* dans les quartiers.

Ces actions peuvent être :

- de nouvelles actions dédiées aux jeunes résidant dans les quartiers prioritaires,
- des actions pré-existantes mais qui, compte tenu de la situation sanitaire actuelle, nécessitent d'être renforcées ou d'être adaptées.

Une attention particulière sera portée aux projets proposant :

- des rencontres et activités **inter-quartiers** ;
- des activités et **animations des espaces publics en soirée et les week-end** ;
- des activités mixtes et intergénérationnelles et aussi **dédiées aux jeunes filles**, aux femmes et aux familles.

Bénéficiaires

Les actions doivent s'adresser en priorité **aux jeunes de moins de 25 ans des quartiers prioritaires** mais peuvent également bénéficier à un public jeune résidant autour de ces quartiers dans un objectif de mixité géographique.

Une action intergénérationnelle plaçant les jeunes au cœur du projet est également éligible.

Calendrier de l'appel à projets

► Lancement de l'appel à projets : 8 juin 2021

► Date limite de saisie des demandes de subvention sur DAUPHIN : 24 juin 2021 (minuit)

Les demandes reçues après cette date ne seront pas étudiées.

Date de réalisation de l'action

La mise en œuvre des actions devra intervenir entre le 28 juin 2021 et le 30 septembre 2021.

Critères d'éligibilité

Éligibilité du demandeur

Le présent appel à projets s'adresse à l'ensemble des associations, des entreprises, des bailleurs, des collectivités territoriales ou des établissements publics.

Comme pour les autres actions financées par le Ministère de la Ville, les porteurs qui seront soutenus par ce fonds devront s'engager à promouvoir et à faire respecter toutes les Valeurs de la République. Tout manquement à ces principes conduira à la dénonciation de la subvention et à son reversement au Trésor public.

Éligibilité du projet

Les projets proposés devront impérativement :

- s'inscrire dans les axes prioritaires identifiés ci-dessus ;
- s'adresser et bénéficier majoritairement aux habitants des QPV ;
- faire mention des besoins auxquels l'action répondra et des objectifs qualitatifs et quantitatifs visés ;
- la demande de subvention ne pourra excéder 80% du budget total de l'action ;
- la demande de subvention ne pourra être inférieure à 1000 euros ;
- les projets se rapportant à des actions pré-existantes devront apporter une réelle plus-value, par rapport aux activités habituelles conduites et au travail déjà engagé.

Modalités de dépôt

Les demandes de subvention sont à transmettre via **l'application DAUPHIN** :

<https://usager-dauphin.cget.gouv.fr>

En précisant « quartiers d'été » 2021 avant l'intitulé de votre action.

Renseignements complémentaires

Pour toute question relative à cet appel à projet, le service de la Préfecture de la Haute-Vienne reste joignable par courriel : priscille.mequin@haute-vienne ainsi que le service Politique de la ville de la DDETS-PP ddetspp-politiqueville@haute-vienne.gouv.fr